

## Financement

---

Formation professionnelle continue  
**Non conventionnée / sans dispositif**

## Organisme responsable et contact

---

CREPS DE BORDEAUX-  
AQUITAINE  
**Ivane MOGES**  
05.56.84.45.91  
ivane.moges@creps-bordeaux.fr

## Accès à la formation

---

### Publics visés :

**Demandeur d'emploi**  
**Jeune de moins de 26 ans**  
**Personne handicapée**  
**Salaré(e)**  
**Actif(ve) non salarié(e)**

### Sélection :

**Dossier**  
**Tests**  
**Épreuves écrites**  
**Épreuves orales**

### Niveau d'entrée requis :

**Sans niveau spécifique**

### Conditions d'accès :

1 - Conditions d'éligibilité à l'entrée en formation. Etre titulaire soit de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours, soit de l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1). Justifier des deux exigences préalables à l'entrée en formation suivantes: - Justifier d'une connaissance des fondamentaux technico-tactiques dans l'une des disciplines des sports à roulettes - Justifier d'une capacité à concevoir une progression pédagogique dans l'une des disciplines des sports à roulettes. Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen d'un test d'exigences préalables (TEP) consistant en une épreuve écrite de deux heures maximum composée d'une analyse technico-tactique d'une vidéo de deux minutes maximum, proposée par l'organisme de formation, portant sur la réalisation d'un élément technique, d'une séquence de jeu ou d'un run relatif à l'une des disciplines des sports à roulettes choisie par le candidat et figurant parmi la liste mentionnée à l'annexe II de l'arrêté de mention du diplôme. Le candidat identifie l'élément ou la séquence de jeu ainsi que les erreurs technico-tactiques observées puis propose à minima trois situations pédagogiques successives permettant l'amélioration de la réalisation de l'élément technique ou de la séquence de jeu observé dans la vidéo. Cette étape correspond à la saisie de votre dossier d'inscription en ligne et la transmission des pièces. 2 - Réussir le cas échéant les épreuves de sélection complémentaires

### Prérequis pédagogiques :

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen d'un test d'exigences préalables (TEP) consistant en une épreuve écrite de deux heures maximum composée d'une analyse technico-tactique d'une vidéo de deux minutes maximum, proposée par l'organisme de formation, portant sur la réalisation d'un élément technique, d'une séquence de jeu ou d'un run relatif à l'une des disciplines des sports à roulettes choisie par le candidat et figurant parmi la liste mentionnée à l'annexe II de l'arrêté de mention du diplôme. Le candidat identifie l'élément ou la séquence de jeu ainsi que les erreurs technico-tactiques observées puis propose à minima trois situations pédagogiques successives permettant l'amélioration de la réalisation de l'élément technique ou de la séquence de jeu observé dans la vidéo. Les candidats titulaires de l'un des diplômes suivants sont dispensés des exigences préalables à l'entrée en formation : BEES 1er degré option « roller-skating » justifiant d'une expérience d'encadrement sportif en sports à roulettes de deux années au cours des cinq dernières années CS « roller » associé au BPJEPS justifiant d'une expérience d'encadrement sportif en sports à roulettes de deux années au cours des cinq dernières années UCC « skateboard » associé au BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour

tous » justifiant d'une expérience d'encadrement sportif en sports à roulettes de deux années au cours des cinq dernières années CQP moniteur roller skating option « course », « patinage artistique et danse », « rink-hockey », « roller in line hockey », « roller randonnée », « roller acrobatique » - RNCP 13611 justifiant d'une expérience d'encadrement sportif en sports à roulettes de deux années au cours des cinq dernières années CQP moniteur roller skating option « skateboard » - RNCP 13611 justifiant d'une expérience d'encadrement sportif en sports à roulettes de deux années au cours des cinq dernières années CQP moniteur roller sport - RNCP 29518 justifiant d'une expérience d'encadrement sportif en sports à roulettes de deux années au cours des cinq dernières années CQP moniteur de roller - RNCP 37517 justifiant d'une expérience d'encadrement sportif en sports à roulettes de deux années au cours des cinq dernières années CQP moniteur de sports à roulettes option roller - RNCP 37996 justifiant d'une expérience d'encadrement sportif en sports à roulettes de deux années au cours des cinq dernières années CQP moniteur de sports à roulettes option skateboard - RNCP 37996 justifiant d'une expérience d'encadrement sportif en sports à roulettes de deux années au cours des cinq dernières années Brevet d'entraîneur fédéral ou brevet d'entraîneur fédéral deuxième échelon délivré par la FFRS. Cette étape correspond à la saisie de votre dossier d'inscription en ligne et la transmission des pièces.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Le DEJEPS est un diplôme professionnel de niveau 5 (Bac + 2) délivré par le Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative. Il permet d'encadrer contre rémunération des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) pour tout public et tout lieu de pratique en sports à roulettes. Les objectifs pédagogiques prioritaire de la formation sont les suivants : - d'enseigner une des disciplines des sports à roulettes à tout public (jeunes, adultes, séniors, personnes en situation de handicap, en loisirs, perfectionnement ou compétition) en toute sécurité. - de piloter un projet de développement dans sa structure, sur une ou plusieurs saisons sportives. - d'animer des séquences de formation internes à sa structure ou fédérales.

## Contenu et modalités d'organisation

**UC1: concevoir un projet d'action** Bloc 1 UC1: Génèse du projet d'action ( analyse du diagnostic). Bloc 2 UC1 : Conception du projet d'action (méthodologie de projet et mobilisation des connaissances de son environnement professionnel). UC2: coordonner la mise en oeuvre du projet d'action Bloc 1 UC2 : Mise en oeuvre du projet d'action (mobiliser et coordonner les ressources humaines, les dimensions communication, logistiques et financières du projet). Bloc 2 UC2 : Evaluation et prospectives du projet dans sa structure. UC3: conduire une démarche de perfectionnement sportif en sports à roulettes Bloc 1 UC3 : Bases scientifiques pour la conduite et l'enseignement d'un cycle d'entraînement dans sa discipline (sciences humaines, anatomie, sciences biologiques) Bloc 2 UC3 : Méthodologie de l'entraînement et pédagogie dans une démarche de perfectionnement sportif Bloc 3 UC3 : Préparation athlétique Bloc 4 UC3: Préparation mentale Bloc 5 UC3: Technique et pédagogie spécifique à sa discipline Bloc 6 UC3: Formation de cadres UC4: encadrer des sports à roulettes en sécurité Bloc 1 UC4 : Lutte contre les violences et dérives liées au sport Bloc 2 UC4: Sécurité des pratiquants et des tiers Ainsi la progressivité est envisagée pour permettre au stagiaire: - de passer de professionnel de l'encadrement d'une des disciplines des sports à roulettes à pilote de projet de développement dans sa structure d'alternance, - de passer de moniteur de séance d'animation à entraîneur de compétiteurs, en intégrant les paramètres de la performance dans la planification des séances pédagogiques, - d'appréhender le métier de formateur par des mises en situation d'animation de séquence de formation.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

## Validation(s) Visée(s)

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention sports à roulettes - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)



Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un niveau supérieur : DESJEPS Sport à Roulettes

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00636728	du 04/09/2025 au 26/02/2027	Talence (33)	CREPS DE BORDEAUX-AQUITAINE		MON COMPTE FORMATION	FPC